

L'herbicyclage : un jeu d'enfant

En laissant la pelouse tondu au sol, on gagne du temps, de l'argent et un bel environnement !

Pas besoin de payer pour enrichir votre pelouse : l'herbe coupée le fait naturellement et forme une couche protectrice qui retient l'humidité du sol. En passant la tondeuse, vous n'avez qu'à laisser l'herbe sur place, sans vous fatiguer à la ramasser. Votre parterre sera plus résistant aux maladies, à la sécheresse et nécessitera moins d'engrais.



Ne vous en faites pas, les rognures disparaîtront au bout de deux jours, car elles sèchent et se décomposent très rapidement. L'idéal, c'est de maintenir l'herbe à une hauteur de 7 à 8 cm (2,5 à 3 pouces) et de tondre seulement le tiers de la longueur du brin d'herbe.

On estime que le gazon coupé peut représenter 20 à 25 % des déchets jetés par une famille. Le gazon frais tondu est humide et pèse lourd . Quand il est jeté, ce poids de plus dans le camion coûte cher à votre municipalité, qui doit payer pour envoyer ce bel engrais...à la poubelle.

Alors, optez pour la simplicité : *herbicycliez* !

Rachel Dubé
Coordonnatrice en environnement
MRC de Rimouski-Neigette
environnement@mrc-m.ca